tranches à l'action des eaux, les parties inférieures, rongées par les chocs réitérés des flots, que rien ne contribue à diminuer, se dégradent et se creusent successivement, et d'autant plus vite que la matière est plus délayable ou plus facile à désagréger : les couches supérieures, qui se trouvent alors bientôt mises en surplomb, ne tardent pas à s'ébranler et à se précipiter dans la mer. C'est ainsi que des parties considérables de côtes ont été bouleversées à diverses époques, que des promontoires ont disparu, que d'autres ont été coupés et séparés du continent. Ces effets deviennent très-rapides dans les lieux où une mer profonde engloutit à mesure les blocs détachés, ou dans ceux où la force des vagues est assez puissante pour balloter les débris, les user les uns contre les autres et les délayer successivement, de manière que le pied de l'escarpement reste toujours à nu. C'est ce qui arrive surtout quand le resserrement des deux côtes opposées détermine de forts courants, comme dans la Manche (entre la France et l'Angleterre), dans le canal de Saint-Georges (entre l'Angleterre et l'Irlande). Dans ces localités, la mer gagne constamment sur la montagne...; il existe un grand nombre de narrations qui indiquent les dates des principaux éboulements, ou l'existence de phares, de tours, d'habitations, de villages même qui ont été abandonnés et qui ont aujourd'hui complétement disparu. »

On a nommé *falaises* les côtes abruptes qui bordent la Manche, en France et en Angleterre. Les *falaises* crayeuses de la Normandie s'élèvent de 60 à 120 mètres au-dessus du niveau de la mer. La blancheur de celles qui leur correspondent, de l'autre côté du détroit, a fait donner le nom d'Albion à l'île de la Grande-Bretagne. Sur les bords de la Manche, elles portent toutes l'empreinte de la dégradation opérée, pour ainsi dire, chaque jour par les efforts de l'océan. C'est de leurs débris que sont formés les galets ou cailloux roulés qui encombrent les anses et les ports, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Somme. Tous ces galets sont, en effet, composés de craie dure et grise, de silex noir et jaune, tels que sont la craie et les grès qui constituent la partie inférieure du terrain crétacé.

Les *falaises* de l'Angleterre et de la Normandie, qui sont composées de couches assez friables, s'écroulent de haut en bas quand leurs assises inférieures sont rongées par les vagues, à l'action desquelles elles sont constamment en butte. Ailleurs, notamment sur les côtes de la Ligurie, les promontoires, formés de roches calcaires plus dures que la craie, ne s'effondrent point lorsque leurs strates inférieures sont emportées par la mer, et les vagues, fouillant incessamment la base de ces rochers, peuvent y sculpter des colonnades, des portes en arceaux, des galeries cintrées, de vastes grottes.

D'autres *falaises*, dont le promontoire de Socoa, près de Saint-Jean-de-Luz, peut être considéré comme un type, sont composées de roches d'ardoise diversement inclinés vers la mer : rongées par les vagues, quelques plaques schisteuses se détachent, d'autres se courbent et s'écartent comme les feuillets d'un livre entr'ouvert, et permettent aux flots de se glisser en longues nappes écumeuses jusque dans le cœur de la *falaise* pour en jaillir ensuite en immenses fusées. Enfin, sur d'autres rivages, les rochers, coupés de failles verticales, sont graduellement isolés les uns des autres et séparés en groupes distincts par l'action des eaux. On le voit, très-diverses de formes sont les *falaises* que vient ronger le flot de la mer. Toutefois, il est permis de dire, en règle générale, que les inégalités des parois sont en raison directe de la dureté des assises. Les rainures que les vagues creusent lentement dans la surface du roc, les cavités qu'elles y fouillent sont d'autant plus profondes que la pierre est plus dure, car les couches de formation peu solide s'écroulent dès que les assises inférieures sont érodées.

Ce n'est pas seulement l'action des flots qui dégrade les *falaises* : les eaux pluviales hâtent encore cette dégradation ; en pénétrant de haut en bas dans l'épaisseur des couches, elles y déterminent des fentes perpendiculaires qui, en s'agrandissant, finissent par détacher de la masse des pyramides et des obélisques, qui restent debout jusqu'à ce que la dégradation de leur base soit suffisante pour déterminer leur chute. Ces grands fragments, en s'écroulant, prennent quelquefois une position singulière qui donne un aspect très-pittoresque aux *falaises* de la Normandie vues du bord de la mer. C'est ainsi qu'à la base du cap de la Hève, près du Havre, et sur plusieurs points de la côte jusqu'au Tréport, on peut passer sous des portiques formés par des masses écroulées qui, dans leur chute, se sont placées les unes sur les autres. Entre Honfleur et Caen, les *falaises* offrent un aspect différent de celui des autres *falaises* de la Normandie, parce que la partie inférieure de la craie, au lieu d'avoir une petite élévation au-dessus du niveau de l'océan, se trouve à une très-grande hauteur : il en résulte qu'elles sont alors formées entièrement de marne, la craie constituant une rangée de collines au-dessus de la marne. La partie supérieure est cultivée; mais les couches inférieures, délayées par les eaux pluviales, forcent chaque année des espaces considérables de terre labourée à descendre vers la mer.

Si les flots marchent constamment à l'assaut du rivage pour transformer en *falaises* les hauteurs du bord, celles-ci, de leur côté, ne se contentent pas de résister par leur masse et par la dureté plus ou moins grande de leurs assises, mais plusieurs d'entre elles ont en outre, dirait-on, le soin de cuirasser contre les vagues leur base menacée. Une épaisse végétation d'algues aux chevelures flottantes tapisse les corniches, rompt la force de la houle et change en torrents d'écume tourbillonnants les énormes lames qui couraient de toutes leur vitesse à l'attaque des roches. De plus, toute la partie des rochers comprise entre les niveaux de la haute et de la basse mer est couverte de balanes et d'autres coquillages, assez nombreux pour donner à certaines heures à la pierre l'apparence d'une masse grouillante, et pour lui former ensuite comme une immense carapace immobile.

Les côtes ainsi protégées sont précisément celles qui, par la solidité de leurs roches, pourraient le mieux résister aux attaques de la mer. Il n'en est pas de même des *falaises* qui sont composées de matériaux peu résistants : leurs trop fréquents éboulements s'opposent à ce que les mollusques et les algues se fixent en nombre suffisant sur la partie du rocher que viennent assaillir les vagues. Les blocs qui se détachent de la partie supérieure et tombent sur la grève se fractionnent sous l'action des lames en morceaux plus petits, puis en galets, que le flot roule et froisse incessamment avec un bruit de chaînes. Lorsqu'il en est ainsi, ce sont les amas écroulés et les cailloux de la grève qui servent à garantir la paroi des *falaises* de nouvelles dégradations.

Les *falaises* de Normandie, composées de matériaux beaucoup moins durs que ceux du promontoire de Bretagne, sont aussi plus facilement entamées; il faut de plus en attribuer la rapide érosion au courant du littoral, qui enlève les galets accumulés à la base des rochers. Sur les côtes méridionales de l'Angleterre, le courant du littoral est beaucoup moins énergique et les talus de débris peuvent en conséquence résister longtemps aux attaques de la mer.

« Pour avoir, dit M. Elysée Reclus, une idée de la force destructive des flots de l'Océan, il suffit de les contempler, par un jour de tempête, du haut des *falaises* crayeuses de Dieppe ou du Havre. A ses pieds, on voit l'armée des vagues blanchissantes se ruer à l'assaut des rochers. Poussées à la fois par le vent du large, la marée et le courant latéral, elles bondissent par-dessus les écueils et les talus du bord, et viennent frapper obliquement la base des *falaises*. Leur choc fait trembler les énormes murailles jusqu'à la cime, et leur fracas se répercute dans toutes les anfractuosités par un tonnerre incessant. Projetée dans les fentes du roc avec une terrible force d'impulsion, l'eau délaye toutes les matières argileuses ou calcaires, fait chausse peu à peu les blocs ou les assises plus solides, les arrache d'un coup, puis les roule sur la grève, et les brise en galets qu'elle promène avec un bruit formidable. A travers le tourbillon d'écume bouillonnante qui assiége le rivage, on ne fait qu'entrevoir l'œuvre de démolition; mais les vagues sont tellement chargées de débris qu'elles offrent jusqu'à l'horizon une couleur noirâtre et terreuse. »

Il y a quelques années, les eaux arrivaient avec une rapidité menaçante la base de la *falaise* Round-Down, qui s'élève non loin de Douvres, immédiatement à l'ouest du rocher que les Anglais ont consacré à Shakspeare en souvenir de la belle description qu'il en a faite dans le *Roi Lear*. Pour sauver ce promontoire historique, les coteaux voisins, les maisons qu'ils portent et le chemin de fer qui traverse les caps en tunnel, on eut l'idée de faire sauter une partie des assises supérieures. Devant une foule immense, accourue pour voir ce spectacle nouveau, on mit le feu à 9,000 kilogr. de poudre entassée dans les mines; d'énormes masses de rochers, évaluées à 1 million de tonnes, s'écroulèrent avec fracas du haut de la *falaise* et s'étendirent jusqu'à la distance de 400 mètres dans la mer. Le banc artificiel que l'on voit à marée basse n'a pas moins de 7 à 8 hectares, et tous les côtés la force des vagues vient se rompre sur ses talus.

Ajoutons, pour terminer, que, sur les côtes de la Manche, les *falaises* annoncent l'ancienne jonction de la Grande-Bretagne au continent. Ce n'est, sans doute, qu'à une rupture violente, qui a formé le détroit, qu'il faut attribuer leur élévation presque perpendiculaire. Lorsque l'isthme qui naissait la Grande-Bretagne au continent eut été rompu, les eaux, en se répandant dans l'océan Atlantique, durent éprouver un abaissement considérable, presque égal à la hauteur actuelle des *falaises*. Depuis l'époque de cette rupture, la Manche dut, avec le temps, s'élargir, et peut-être même s'élargira-t-elle encore, à en juger par la dégradation que forme la mer au pied de nos *falaises*.

FALAISE, ville de France (Calvados), ch.-l. d'arrond. et de deux cant., près de la petite rivière de l'Ante, à 24 kilom. S.-E. de Caen, à 214 kilom. O. de Paris; pop. agglom., 7,814 hab. — pop. tot., 8,183 hab. L'arrond. comprend 5 cant., 114 comm. et 56,384 hab. Sous-préfecture, tribunaux de 1re instance et de commerce, collége communal, bibliothè-

que, caisse d'épargne, prison départementale, hospices, société d'agriculture, sciences et arts. Hippodrome. Fonderie de cuivre; fabrication très-importante de bonneterie, occupant près de 4,000 métiers dans le faubourg de Guibray; fils, tissus de coton, teintureries, scieries de pierre, commerce de chevaux, bestiaux, cuirs et laines. Il se tient dans cette ville, du 10 au 15 août, une foire célèbre, qui fut instituée au XIe siècle par les ducs normands, et dans laquelle il se vend près de 1,000 chevaux, dont le prix varie de 600 à 3,000 fr. Le commerce des laines y est très-considérable. On évalue à 25,000,000 de francs le chiffre des affaires qui se font à cette foire.

Falaise, pittoresquement située sur une espèce de promontoire, entre deux éminences, est semblable, a dit un écrivain, à un vaisseau amarré au milieu des rochers et des bois. « On ne saurait imaginer un pays d'un aspect plus varié ni plus agréablement accentué : des roches de grès quartzeux bordent le lit de la petite rivière de l'Ante, ou, comme de hautes falaises, se détachent çà et là, à pic, de tout ce qui les entoure, sous des formes bizarrement pittoresques. Aussi, un savant falaisien, à force de contempler ces roches, a-t-il cru y trouver l'empreinte de tout un monde fantastique d'idoles ou d'emblèmes celtiques. » (*Villes de France.*) Falaise se divise en trois quartiers distincts : la partie haute, qui comprend le faubourg de Guibray; la partie moyenne ou vieille ville, et la partie basse, qui comprend les faubourgs du Val-d'Ante et de Saint-Laurent. Des anciennes fortifications de la vieille ville, où l'on entrait autrefois par six portes, il reste, du côté oriental, les ruines de deux tours rondes, qui flanquaient autrefois la porte Lecomte, et, vers le sud, une ligne de murailles servant de terrasse à plusieurs maisons. La porte Guibray, ou Cuirielleu, qui date du XIIIe siècle, est flanquée à droite d'une tour de défense de 2 mètres de hauteur et divisée en plusieurs étages. A l'extrémité occidentale des fortifications, au sommet d'une éminence escarpée, se dressent les ruines majestueuses du château, regardé comme le lieu de naissance de Guillaume le Conquérant, et occupé en partie par le collége.

De cette importante construction militaire du XIIe siècle, il reste l'enceinte entière, avec douze tours et deux portes flanquées chacune de deux autres tours. Une jolie chapelle du XIIe siècle avec porte du XIIIe, un donjon carré avec dépendances, et un donjon circulaire désigné sous le nom de tour Talbot, sont tout ce qui subsiste des bâtiments primitifs. Le donjon offre une masse carrée d'un aspect pittoresque; ses murs ont près de 4 mètres d'épaisseur; on y montre une petite chambre avec alcôve, où, selon quelques historiens, fut conçu Guillaume le Conquérant, et la fenêtre par laquelle le duc Robert le Magnifique aperçut pour la première fois la belle Arlette, fille d'un pelletier de Falaise (on sait que Guillaume le Conquérant naquit de l'union illégitime de Robert et d'Arlette), pendant qu'elle lavait son linge au bord de la jolie rivière de l'Ante. La tour Talbot, bâtie pendant l'occupation anglaise, de 1418 à 1450, a 40 mètres d'élévation et renferme quatre étages. Au premier étage, se voient des oubliettes et l'orifice d'un énorme puits, qui fournissait jadis de l'eau à tous les étages de la tour; un escalier de 130 marches conduit à une plate-forme d'où l'on découvre toute la ville de Falaise, la vallée de Guibray et une plaine immense parsemée de clochers, de bois et de châteaux. Dans la tour de la Reine, se voit la brèche qui livra passage à Henri IV. Le côté S. des remparts du château est assez bien conservé; il domine la promenade, plantée d'ormes, qui occupe les anciens fossés. Au pied du vieux château, sur la place de la Trinité, s'élève la statue équestre de Guillaume le Conquérant; le costume du prince a été copié sur la célèbre tapisserie de Bayeux. Cette statue, en bronze, sur un piédestal de granit d'architecture romane, a été inaugurée le 20 octobre 1851; elle a près de 7 mètres de hauteur et fait honneur à M. Rochet. Guillaume, revêtu d'une cotte de mailles, tient dans sa main droite un gonfalon et semble exciter l'ardeur de ses soldats sur le champ de bataille d'Hastings.

Falaise possède, en outre, deux églises remarquables que nous allons décrire.

L'église de la Trinité date des XIIIe, XVe et XVIe siècles. Dans la façade principale s'ouvre un gracieux porche du XVIe siècle. Le portail, de la Renaissance, est délicatement sculpté. On remarque particulièrement, à l'extérieur de l'église de la Trinité, les charmants clochetons du chevet, les pinacles qui surmontent les contre-forts, les fleurs et les crochets des fenêtres, la belle balustrade en pierre qui règne dans le pourtour de l'édifice, etc. A l'intérieur, les colonnes de la nef offrent de jolis chapiteaux couverts d'ornements. Les voûtes sont ornées de pendentifs et d'écussons. Dans les chapelles, se voient de nombreuses pierres tombales, des fragments de vitraux, des piscines délicatement sculptées et plusieurs statues anciennes. L'église Saint-Gervais, monument historique, commencée au XIIe siècle, fut consacrée en 1134. La tour romane est ornée d'arcatures et couronnée par un grand toit à quatre pans. Le portail, élevé sur un perron de plusieurs marches, offre des niches surmontées de dais et des voussures garnies de statuettes. Le côté gauche et les collatéraux de la nef datent du XIIIe siècle. Le chœur ne paraît pas remonter au delà du XVIe siècle. Le long des murs et des piliers de la nef se voient des niches garnies de statues et surmontées d'un dais orné de ciselures. Quelques feuêtres ont conservé des vitraux du XVe ou du XVIe siècle, figurant des traits de la vie de Jésus. On remarque, en outre, dans l'église Saint-Gervais, plusieurs pierres tumulaires et quelques tableaux, notamment un *Baptême de Jésus* et un *Crucifiement*, provenant de l'abbaye de Saint-Jean. Mentionnons encore l'hôtel de ville, construit, en 1754, à l'extrémité de la place de la Trinité; l'hôtel-Dieu, fondé en 1127 et reconstruit en 1764; l'hôpital général, bâti de 1687 à 1754; le Grand-Cours et le cours l'Abbey, jolies promenades plantées de beaux arbres; la fontaine Borgne, composée d'un vaste bassin et d'une pyramide monolithe; quelques maisons anciennes, surtout dans la Grande-Rue-Saint-Gervais, sur la place du Marché et dans la Grande-Rue-Sainte-Trinité.

— *Environs.* Le faubourg de Guibray, assis sur un plateau élevé qui domine Falaise au S., possède une belle église des XIIe, XVe et XVIe siècles. Le portail occidental, dont l'archivolte repose sur des chapiteaux fort curieux, est précédé d'un porche roman. A l'intérieur, les arcades de la nef sont soutenues par douze piliers dans chacun de huit colonnes. La nef et les chapelles renferment de nombreuses pierres tumulaires. L'église du faubourg Saint-Laurent, bâtie sur la rive gauche de la rivière de l'Ante, au milieu de la verdure et sur un promontoire de grès schisteux, offre quelques détails intéressants d'architecture romane et renferme une bonne *Descente de croix*, portant la date de 1621. — Dans les environs de Falaise s'élèvent de nombreux châteaux, parmi lesquels nous mentionnerons celui du Mesnil-Riant, admirablement situé et d'un bel aspect. A 8 kilom. de la ville, sur le bord de la route de Caen, se voit la Brèche-au-Diable, vaste déchirure du sol, au fond de laquelle bondissent les eaux du Laizon, et dont les parois se dressent comme des murailles de granit. Le sommet du rocher de Saint-Quentin, qui couronne une des parois de la Brèche-au-Diable, porte le tombeau de Marie Joly, actrice distinguée de la Comédie-Française, que la mort frappa au milieu de ses succès en mai 1793. « Le mausolée, en pierre blanche, à quatre faces, a été sculpté par Lesueur, dit M. Galeron. Mme Joly est représentée sur la face principale, couchée entre les génies éplorés de Melpomène et de Thalie. Les inscriptions rappellent ses talents et la douleur de sa famille. Dans un rayon de deux cents pas, la demeure funèbre est protégée par une double enceinte. Des mélèzes, des pins toujours verts, répandent à l'entour une teinte de tristesse. On visite ce lieu presque autant pour le monument de Mme Joly que pour le rocher de la Brèche-au-Diable; aussi le désigne-t-on fréquemment sous le nom de mont Joly. »

— *Histoire.* Falaise, ville ancienne dont on ignore l'origine, fut fortifiée au XIe siècle par Richard, duc de Normandie; son château devint dès lors une forteresse importante, où Guillaume, si célèbre depuis par la conquête de l'Angleterre, reçut le jour. Guillaume favorisa autant qu'il le put la ville de Falaise, dont il agrandit l'enceinte et fortifia le château, tout en imprimant une nouvelle impulsion au commerce et à l'industrie. Cette prospérité, un moment troublée à la mort du conquérant, s'accrut sous le règne de Henri Ier, et le commerce de pelleteries y devint plus florissant que jamais. Des troubles succédèrent à la mort de Henri Ier, au sujet de sa succession, et, après une lutte assez vive, la ville dut ouvrir ses portes à Geffroy d'Anjou. Philippe-Auguste, qui s'était emparé de Falaise en 1204, accorda à ses habitants le maintien de la commune et la confirmation de leurs priviléges. Henri V, roi d'Angleterre, s'en empara, après un siége de quatre mois, le 2 janvier 1418; mais le château ne capitula qu'un mois après. Charles VII la prit par capitulation en 1450. Cette ville eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de religion; les calvinistes la prirent du mois de mai 1568 et la rendirent vers la fin de la même année; Coligny la reprit en 1563. De 1568 à 1574, elle fut occupée tour à tour par Montgomery et Matignon. Le parti des liqueurs y domina de 1585 à 1590, époque à laquelle elle fut prise par Henri IV, qui en fit démanteler les fortifications. Voici un curieux exemple de la justice vicomtale de Falaise : vers 1386, une truie, ayant mutilé et tué l'enfant d'un manœuvre nommé Jamet, fut condamnée à la peine du talion; la sentence fut exécutée sur la place publique, en présence d'une foule de spectateurs : la truie, masquée et portant des vêtements d'homme, fut mutilée comme elle avait mutilé l'enfant et pendue par la main du bourreau, « sous les yeux du vicomte juge, à cheval, un plumet sur son chapeau et le poing sur le costé. » Jamet fut forcé par les juges à assister à cette étrange exécution.

FALAISE (LA), village et comm. de France (Seine-et-Oise), cant., arrond. et à 12 kilom. de Mantes, sur la rive droite de la Mauldre, dans une situation charmante; 216 hab. Beau château, entouré d'un parc délicieux qu'ont chanté Roucher et Delille, et que l'on

cite encore pour ses rosiers, ses belles eaux et ses cascades.

FALAISE (L'HÉROÏNE DE). On ne connaît point le nom qu'elle avait reçu de son père; on ignore celui que lui avait donné le baptême; mais elle a un surnom, un surnom glorieux : l'*Héroïne de Falaise*, surnom qu'elle a acquis par droit de conquête, que l'histoire a consacré, que la légende a poétisé, qui lui appartient bien légitimement.

C'était en 1592. En ce temps, il y avait deux rois : Charles X et Henri IV, et la France était un champ clos où, sans cesse et sans merci, se battaient les partisans des deux princes, de l'oncle et du neveu. Falaise ayant pris parti contre celui-ci pour celui-là, pour les ligueurs contre les protestants, Henri IV vint y mettre le siége. La ville résiste, se défend; elle se défend à outrance, et les assiégeants se décident à tenter un assaut. La nouvelle en arrive à Falaise, et tout aussitôt vieillards, hommes, enfants, femmes, tous de courir aux remparts. Parmi ces dernières et à leur tête, jeune, intrépide, ardente, est notre héroïne. Cependant quelqu'un veille sur elle : c'est un jeune homme, un marchand de Falaise, nommé La Chenaye; il est son fiancé, il l'aime et voudrait la soustraire au danger qui la menace, au-devant duquel elle court. Il lui propose de la conduire hors des murs assiégés, par un chemin qui leur seul connaît, un chemin secret; mais elle, rapporte la chronique, le regardant, lui dit : « Vous ne pensez à abandonner vos concitoyens, au moment du combat, que parce que vous tremblez pour mes jours; votre proposition ne vous enlève donc ni mon estime ni mon amour, et, pour vous le prouver, je suis prête à unir ma destinée à la vôtre; venez, je vais vous donner ma foi, mais ce sera sur la brèche. » Et la fière amazone dégage ses mains des mains amoureuses qui les étreignent, et, suivie de La Chenaye, qui ne veut point la quitter, elle vole où le danger réclame son enthousiaste patriotisme. « L'un et l'autre, dit Mézeray, combattirent avec tant de courage, que Henri IV, admirateur des belles actions, commanda qu'on leur sauvât la vie, s'il était possible; mais La Chenaye ayant été tué d'un coup de fusil, sa fiancée refusa quartier et continua de combattre jusqu'à ce que, se sentant blessée à mort, elle s'approcha du corps de son futur époux pour mêler son sang avec le sien et mourir en le tenant embrassé. »

FALAISER v. n. ou intr. (fa-lè-zé — rad. *falaise*). Mar. Se dit de la mer qui vient se briser contre les falaises : *La mer* FALAISAIT *de plus en plus.*

FALAISIEN, IENNE s. et adj. (fa-lè-ziain, iè-ne). Géogr. Habitant de Falaise; qui appartient à cette ville ou à ses habitants : *Les* FALAISIENS. *La population* FALAISIENNE.

FALAIZE (Mme Caroline-Philiberte), née JACQUEMAIN, femme de lettres française, née à Châteauroux en 1792, morte à Bourges en 1852. Elle s'est fait connaître par la publication, dans diverses revues, de pièces fugitives qui ne manquent ni de grâce ni de fraîcheur et par des ouvrages qui roulent principalement sur l'éducation; les principaux sont : *Leçons d'une mère à sa fille sur la religion*, rédigées sous le titre de *Leçons d'une mère à ses enfants* (Paris, 1837, 2 vol. in-8°); *Clotilde* ou le *Triomphe du christianisme chez les Francs* (Lille, 1848); *Souffrance et courage*, ou la *Pieuse Madeleine* (Paris, 1850); *Confidences d'une jeune fille* (Paris, 1851, 3 vol. in-8°).

FALARIQUE s. f. (fa-la-ri-ke — lat. *falarica*, mot que quelques anciens étymologistes dérivent du grec *phalos*, fait de *phaô*, en sanscrit *bhâ*, briller, briller. Si cette étymologie était vraie, la *falarique* aurait ainsi été appelée parce qu'elle était une arme enflammée. D'autres disent que son nom lui venait du mot latin *fala*, qui signifie une tour, et cela parce qu'on se servait de la *falarique* pour combattre de dessus les tours, et parce que on la lançait aussi contre les tours de bois, afin d'y mettre le feu. M. Littré adopte cette dernière opinion. Cependant nous croyons pouvoir indiquer ici, comme rapprochement possible, le sanscrit *bhalla*, *bhallî*, espèce de flèche, de racine *bhal*, *bhall*, frapper, tuer; le grec *phallos*, *phalès*, phallus, primitivement dard; l'irlandais *ball*, arme en général, membre, instrument, etc., kymrique *ball*, dard; l'anglo-saxon *bolta*, trait, scandinave *bylta*, *bylda*, trait, *bolti*, clou de fer, ancien allemand *polz*, *bolz*, trait, et le polonais *belt*, flèche, trait d'arbalète). Antiq. Dard entouré de matières inflammables, qu'on lançait contre les tours et les maisons de bois pour y mettre le feu. || Poutre chargée de matières enflammées qu'on lançait avec la baliste.

FALASCHAS, peuple de l'Afrique orientale, Abyssinie, dans le petit état de Galabat. Ce sont des Juifs, qui ayant, d'après la tradition, émigré dans ce pays à une époque fort reculée, y conservèrent leur indépendance et furent, jusqu'au commencement du XVIIe siècle, gouvernés par des rois particuliers. Chassés alors des régions qu'ils occupaient dans les montagnes de Samem et de Bellesa, ils furent forcés de se soumettre à leurs ennemis mortels, les Amharas. Aujourd'hui, ils habitent les provinces de Dembea, de Quara, de Yoggera, de Djelga et de Godjam, où leurs villages sont faciles à reconnaître au pot de terre rouge qui surmonte le toit de leurs sy-

nagogues. Ils se donnent eux-mêmes le nom de *Falasyans*, c'est-à-dire bannis ou émigrants, et, d'après leurs traditions, ils seraient venus directement de Jérusalem, où ils appartenaient à la tribu de Lévi. Ils pratiquent l'agriculture et quelques métiers, tels que ceux de forgeron, de potier et de tisserand; ils sont, en outre, regardés comme les plus habiles constructeurs du pays; mais, tout au contraire de leurs coreligionnaires d'Europe, ils ne se livrent à aucun négoce, parce que, d'après la loi mosaïque, ils regardent le commerce comme illicite. Ils sont au nombre d'environ 250,000, et, parmi eux, on ne trouverait pas un seul commerçant. Ils ne sont pas tenus au service militaire.

Les Falaschas ont le teint d'un brun rouge, la taille peu élevée, mais élancée, les mains et les pieds petits et grêles, un visage allongé et assez agréable, malgré leur nez recourbé et leurs lèvres un peu épaisses. Leur brune chevelure, qu'ils portent très-courte, entoure un front élevé et fuyant, et, dans leurs yeux noirs, on lit la curiosité et la dissimulation.

FALASTHIM, nom que les Arabes donnent à la Palestine.

FALBAIRE DE QUINCEY (Charles-Georges FENOUILLOT DE), auteur dramatique français, né à Salins le 16 juillet 1727, mort au mois de mai 1801. Il fut nommé par le roi, en 1782, inspecteur général des salines de Franche-Comté, de Lorraine et des Trois-Évêchés. Marmontel avait proposé de rajeunir la tragédie déchue en représentant des événements modernes et en mettant sur la scène des héros bourgeois; à l'appui de cette idée, très-neuve alors, il avait cité, comme sujet d'une tragédie toute moderne, l'histoire de Jean Fabre, ce protestant qui s'était fait mettre aux galères pour épargner à son vieux père ce même supplice. Fenouillot de Falbaire s'empara de cette idée et écrivit l'*Honnête criminel*, drame en cinq actes et en vers, qui fut joué en 1767, sur un théâtre de salon, chez la duchesse de Villeroy. La représentation en fut interdite à Paris par le ministre, M. de Saint-Florentin, ce qui porta au comble la vogue de l'ouvrage et de l'auteur. On considéra ce drame, d'ailleurs assez médiocrement écrit, mais rempli de maximes philosophiques et de tirades sentimentales, comme une protestation contre l'intolérance. Voltaire loua la pièce nouvelle, et la reine Marie-Antoinette la fit jouer en sa présence. Depuis vingt ans, l'*Honnête criminel*, auquel l'auteur avait ajouté le second titre de l'*Amour filial*, obtenait un très-grand succès sur les théâtres de province lorsque la Révolution de 1789 lui permit enfin d'être applaudi à Paris, où Talma le fit paraître sur le théâtre de la République, le 4 janvier 1790. Talma remplissait le principal rôle, celui d'André le galérien. A cette époque, le héros du drame vivait encore; il put assister à sa propre glorification. Dès 1770, l'*Honnête criminel* avait été traduit en italien par Mlle Elisabeth Caminer-Turra, et les théâtres d'Italie le représentaient encore avec succès. Ce drame est le seul ouvrage qui, avec les *Deux Avares*, comédie en deux actes mêlée d'ariettes, du même auteur, ait obtenu une réputation complète. Enrichie de la musique de Grétry, cette comédie fut représentée d'abord à Fontainebleau, par les comédiens italiens, le 27 octobre et le 7 novembre 1770; et ensuite à Paris, le 6 décembre de la même année. Le *Vieillard incandescent de Londres*, drame en cinq actes, donné au Théâtre-Français, le 12 janvier 1771, tomba dès sa première représentation; à la fin de la pièce, au moment où l'on vient annoncer la banqueroute du fabricant, le vieillard incandescent de Londres, faisant allusion au prix de son billet d'entrée, s'écria : « J'y suis pour mes vingt sous ! » Ce bon mot ne fut pas étranger, peut-être, à la chute du drame de Falbaire. Cette pièce, traduite en allemand, la même année, par Wieland, n'en obtint pas moins une éclatante réussite à Vienne; traduite en italien, en 1773, par Elisabeth Caminer-Turra, elle eut un sort non moins heureux sur le théâtre de Venise. Citons encore *Zemire et Zélide*, ouvrage d'abord écrit en deux actes, en 1771, et destiné aux comédiens italiens; de Falbaire le retira à ces derniers, et en fit un opéra en trois actes, sous le titre du *Premier navigateur*, dont Philidor composa la musique. Cet ouvrage devait être joué à Fontainebleau pendant les voyages de la cour, ce qui n'eut pas lieu; et, quoique l'on eût fait des répétitions à l'Opéra en 1782 et en 1784, il n'a jamais été exécuté. Gardel aîné donna, sous le même titre, un ballet-pantomime, en deux actes, sur la scène même de l'Opéra, le 26 juillet 1785, ce qui excita des reproches de la part de Fenouillot de Falbaire, à qui l'on doit encore une pièce en cinq actes et en vers, l'*Ecole des mœurs*, tombée à sa première représentation à la Comédie-Française, le 13 mai 1776. Tous ces ouvrages, auxquels l'auteur a réuni divers travaux fournis à l'*Encyclopédie*, ainsi que plusieurs pièces fugitives, composent le recueil de ses *Œuvres* (Paris, 1787, 2 vol. in-8°). (V. FABRE, et l'HONNÊTE CRIMINEL, dans ce Dictionnaire.) Ce fut, dit-on, grâce aux démarches de Fenouillot de Falbaire que l'*Honnête criminel*, le malheureux Fabre, reçut en mai 1768 son brevet de grâce et de réhabilitation, au lieu du simple brevet de congé accordé en 1762.

FALBALA s. m. (fal-ba-la — v. l'étym. à la partie encycl.). Volant, bande d'étoffe plissée, dont on orne les robes et les rideaux : *Robes, rideaux à* FALBALAS. FALBALA *par haut pour celles qui n'ont point de hanches; celles qui en ont trop le portent plus bas.* (Regnard.)

Avez-vous *falbalas*, diamants, équipage,
Une adroite soubrette, un mari point jaloux?
De vos lèvres de rose ignorez-vous l'usage?
Et laissez-vous longtemps vos galants à genoux?
H. CANTEL.

|| Vieilli, mais se dit, par dénigrement seulement, lorsqu'on veut désigner des ornements prétentieux et de mauvais goût; hors de là, on dit VOLANT.

— **Encycl.** Linguist. Le dictionnaire de Trévoux dit que des personnes savantes se sont donné beaucoup de peine pour trouver l'étymologie de ce mot qui n'en a aucune; car, suivant lui, c'est un mot de pure caprice. Ce que M. de Caillière écrit de l'étymologie de ce mot, dans son *Traité des mots à la mode*, mérite d'être ici rapporté : « Puisque nous sommes sur l'invention des modes, aussi bien que sur celle des mots nouveaux, dit le duc, monsieur le commandeur sait-il ce que c'est qu'un *falbala*? — Non, dit le commandeur. — Un *falbala*, reprit le duc, est une bande d'étoffe plissée que les femmes mettent au bas de leurs jupes, ou autour de ces petits tabliers qu'elles portent présentement. — C'est sans doute, répliqua le commandeur, quelque marchand turc ou arménien qui lui a donné ce nom de la langue de son pays; de même qu'on appelle un sofa une espèce de lit de repos à la manière des Turcs. — Nullement, repartit le duc, et je crois pouvoir vous assurer que le courtisan qui a enrichi notre langue du beau nom de *falbala*... — Il fait peut-être des choses plus utiles, répliqua le commandeur, mais il me semble qu'en matière de mots nouveaux, quand on fait tant que de vouloir en inventer, il faut qu'ils aient quelque rapport à la chose qu'ils expriment. » D'après Ménage, le courtisan qui a enrichi notre langue du mot *falbala* est M. de Langlée, maréchal des camps et armées du roi; étant avec une couturière qui lui montrait une jupe au bas de laquelle il y avait une de ces bandes plissées, il lui dit en raillant que ce *falbala* était admirable, et il lui fit accroire qu'on appelait ainsi à la cour ces sortes de bandes. La couturière apprit ensuite ce mot imaginaire à une de ses compagnes qui le redit à une autre, et ainsi, de main en main, l'expression fit fortune. D'autres prétendent que *falbala* est un mot impromptu fabriqué par le Régent. Ce prince, dit-on, soutenait un jour qu'il était impossible de prendre les marchands en défaut et de leur demander chose dont ils fussent dégarnis. Pour le prouver, il fait arrêter son carrosse, et, entrant dans la boutique d'une lingère du Palais-Royal : « Madame, avez-vous des *falbalas*? — Oui, monsieur, aurait répondu cette femme, en lui montrant des garnitures de robe, en voilà ! » Le prince aurait gagné son pari, et le nom serait demeuré à la chose. Napoléon Landais a répété ce conte, qu'il a sans doute pris dans le *Grand vocabulaire français*. On peut, en effet, avec Génin, objecter à ces anecdotes que *falbala* était connu bien avant M. de Langlée et le Régent, car il était déjà usité à la cour de Louis XIV. Il se trouve dans une lettre d'Hamilton au marquis de Dimeure, datée de Sceaux, 1er juillet 1705 : « La dame surtout me parut mise d'une façon toute nouvelle :

Son habit, d'une étoffe antique,
Sur des *falbalas* en portique
Offrait d'équivoques couleurs. »

Dans une autre lettre, celle-ci adressée au duc de Berwick, en Flandre, de 1706 :

« Nos dames en rapportèrent beaucoup de gloire, et tant de fourrage dans leurs *falbalas*, leurs corsets, les poches de leurs jupons, leurs bas et leurs souliers, que Saint-Germain en a pour longtemps. »

Et encore au même, en Espagne, à la date de 1707 :

Parlons maintenant de nos belles :
Elles repassent leurs dentelles,
Vont mettre dans votre jardin
Leurs corsets tendus sur des ficelles,
Réparent quelques *falbalas*... »
(*Œuvres complètes*, III.)

Ces citations suffisent pour établir que le mot *falbala* était dès lors en pleine circulation. Le premier des trois passages d'Hamilton semble indiquer que la mode des *falbalas* s'établit vers l'année 1705, puisqu'il y est dit que la dame qui les étalait en portique était mise d'une façon toute nouvelle. Et ce qui, selon Génin, confirme cette indication, c'est que, dans les *Mots à la mode*, jolie comédie de Boursault, où l'on trouve une ample et bizarre nomenclature des chiffons de toilette en vogue dans l'année 1684, il n'est pas question de *falbalas*. Or, s'ils eussent été connus à cette époque, il n'est pas douteux que le poète les eût compris dans sa liste avec le chou, la gourgandine, la culbute, le tâtez-y, le papillon et le reste.

Le Duchat croit que *falbala* vient de l'allemand *fald-plat*, qui veut dire proprement une feuille pliée en deux. Selon Leibnitz, à l'autorité duquel Le Duchat s'en réfère, ce mot serait commun dans la haute Allemagne pour désigner une sorte de jupe qui a tout

l'air de celles qu'on appelait *falbalas*. Génin, de son côté, prétend que *falbala* vient de l'espagnol *falda*, bord, ou pan de robe, pli d'un vêtement, habit de femme, long manteau plissé; d'où *faldellin*, cotillon plissé, *faldear*, découper de grands bords appliq